



INFO PRESSE

Vouillé, le 29 septembre 2021.

VANDALISME

La Coop de l'eau 79 porte encore plainte après de nouvelles dégradations sur le chantier de Mauzé-sur-le-Mignon

Le vendredi 24 septembre en fin d'après-midi, des agents de la Coop de l'eau 79 ont constaté qu'une barrière de protection avait été forcée et que des équipements électriques avaient été endommagés. La Coop de l'eau 79 a donc porté plainte.

Le vendredi 24 septembre en fin d'après-midi, des agents de la Coop de l'eau 79 ont constaté qu'une barrière de protection avait été forcée près de la zone de stockage du matériel et que des projecteurs avaient été endommagés, les câbles électriques sectionnés et les capteurs de mouvement neutralisés.

Thierry Boudaud, président de la Coop de l'eau 79, se montre catégorique :

« Il s'agit encore là d'une action de sabotage que nous n'excuserons pas. Chaque acte de violence et de vandalisme sera dénoncé auprès de la justice. »

La Coop de l'eau 79 a porté plainte samedi 25 septembre après-midi.